

AU GREFFE DU CENTRE PÉNITENTIAIRE DE FRESNES, LES RATS PRENNENT LE SERVICE AVANT LES AGENTS !

Il est des prises de service qui dépassent l'entendement !

Au greffe du Centre pénitentiaire de Fresnes, des agents découvrent leur bureau envahi par des rats, des traces d'urine et des excréments de rongeurs.

Voilà donc les conditions dans lesquelles nos collègues doivent exercer leurs missions !

Entre les risques de transmission de maladies par les rongeurs, l'insalubrité des locaux et la dégradation des conditions de travail, c'est bien la santé et la sécurité des personnels qui sont en jeu.

Le bureau local de la CGT du Centre pénitentiaire de Fresnes rappelle que l'administration a l'obligation de garantir des conditions de travail respectueuses de la santé et de la sécurité de ses agents.

Faut-il attendre qu'un collègue tombe malade pour que l'administration réagisse ?

Le bureau local de la CGT du Centre pénitentiaire de Fresnes exige une dératisation immédiate, un nettoyage approfondi, une désinfection complète des locaux et des mesures durables pour empêcher toute nouvelle infestation.

Nos collègues ne demandent pas le luxe, simplement de pouvoir travailler sans risquer leur santé !

Et puisque les rats semblent désormais avoir élu domicile au greffe, une question se pose :



FAUDRA-T-IL BIENTÔT LEUR ÉTABLIR UNE FICHE DE POSTE ?

ENSEMBLE, IMPOSONS-NOUS !
NOS CONDITIONS DE TRAVAIL NE SONT PAS NÉGOCIABLES !